



Avis aux parents



Dîner

Afin d'offrir un encadrement adéquat et d'assurer la sécurité, tout parent désirant que son enfant quitte le camp de jour sur l'heure du dîner doit aviser un responsable. Il est donc important lors de l'inscription de bien indiquer si l'enfant peut sortir ou non lors des repas et si oui quelle journée de la semaine. Dans le cas où l'enfant doit exceptionnellement aller dîner à l'extérieur, un avis doit avoir été donné à un responsable sinon l'enfant ne sera pas autorisé à quitter. Il est de même pour un enfant quittant habituellement sur l'heure du dîner, mais qui doit une journée demeurer au camp de jour, un parent doit aviser un responsable. Notez que la période du dîner se déroule de 11h45 à 13h00. De plus, il n'y a aucune cantine sur place. Il y a cependant des fours à micro-ondes.

Sorties

Les sorties **ont toujours lieu les jeudis. Les 60 premiers répondants auront leur place de réservée à bord de l'autobus.** Les autres pourront tout de même profiter du tarif d'entrée de groupe, mais devront assumer leur transport.



Prenez note également que nous refuserons toutes les inscriptions à la sortie qui arriveront après la date limite indiquée. **Les retardataires, arrivant au camp de jour le matin prêt à partir avec les autres, devront rester au terrain de jeux** avec l'animateur restant sur place. Donc, il est de la responsabilité des parents, de voir à ce que l'enfant apporte le coupon d'inscription aux sorties à temps. De plus, il est **important** de retourner la réponse pour la sortie même si l'enfant ne vient pas. Effectivement, vous devez nous indiquer si l'enfant vient tout de même au camp de jour ou s'il reste chez lui. **Il est à noter qu'il doit y avoir 8 enfants et plus pour qu'un animateur reste au terrain de jeux lors d'une sortie.** Dans le cas où il y a moins de 8 enfants, les parents seront avisés dans les jours précédents la sortie.



Les choses à apporter pour les sorties sont toujours inscrites sur la feuille décrivant la sortie. Gardez aussi en tête que votre enfant doit transporter son sac à dos toute la journée. Évitez les charges trop lourdes.

Service de garde

Il est offert tous les matins et les soirs de la semaine, soit de **7h à 9h et de 15h30 à 17h30.** **Un parent arrivant après 17h30 sera contraint de payer 5\$ pour chaque 15 minutes de retard.** Coût : 5\$/par période, 8\$/ maximum par jour.

Le service de garde est facturé toutes les semaines. La facture est remise le lundi soir de la semaine suivante. Cette facture doit être payée au plus tard le jeudi. Les paiements du service de garde doivent être faits de la façon suivante : vous devez remettre directement à la coordonnatrice le montant exact en argent ou par chèque dans une enveloppe identifiée au nom de l'enfant. Cela facilite grandement la gestion.

Code de vie

Le respect de soi

- Porter des vêtements décents et adaptés aux activités pratiquées au camp.
- Porter l'équipement de protection approprié.

Le respect des autres





- Faire preuve de respect envers toutes les personnes qui fréquentent
- le camp (enfants, parents, animateurs, coordonnateurs et directeurs)
- Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel d'autrui.
- Établir une communication respectueuse et honnête.
- Employer un langage poli et respectueux.
- Favoriser un climat d'appui mutuel et de solidarité.
- Tenir compte des interventions des animateurs ou des coordonnateurs et agir en conséquence.



Le respect de l'environnement

- Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel du camp ou l'environnement.
- Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels.
- Tenir les lieux propres, salubres et en bon état.



Procédure disciplinaire advenant un non-respect du code de vie

1. Avertissement verbal ;
2. Retrait momentané des activités et avis à la coordonnatrice ;
3. Avis aux parents ;
4. Rencontre entre les parents, l'animateur et le coordonnateur du camp pour discuter de la situation et trouver une solution ;
5. Renvoi définitif signifié aux parents par le coordonnateur.



Choses à mettre dans le sac à dos tous les jours du camp

- Un lunch (plat à réchauffer indiqué);
- 1 bouteille d'eau;
- Un maillot de bain;
- Chapeau ou une casquette;
- Des vêtements chauds ou des vêtements légers pour les variations de température;
- Espadrilles si l'enfant vient au camp en sandale;
- Des sous-vêtements de rechange ainsi que des culottes courtes pour les plus jeunes peuvent être très utiles.
- 2 collations
- 1 crème solaire (identifiée);
- Serviette de plage (identifiée);



N.B. : Nous ne sommes pas responsables des vêtements tachés, déchirés ou perdus.

Campagne de financement

Comme le camp de jour a besoin de financement pour acheter du matériel pour les enfants nous avons décidé de refaire la collecte de contenants consignés.



Dates à retenir

7 juillet et 4 août collectes de cannettes et de bouteilles.
14 août; camp de jour fermé en après-midi. Service de garde disponible. Préparatif pour le GALA en soirée!



Bouteilles d'eau

Il est recommandé que les enfants apportent une bouteille d'eau de la maison pour se rafraîchir.

Pour informations: Valérie Bourgeois, coordonnatrice du camp de jour : (450) 793-4688.